



FICHE MÉTHODE

Calculer la capacité d'autofinancement générée par l'investissement



Les flux de trésorerie sont calculés en fonction de la capacité d'autofinancement durant chaque période. On distingue alors les produits encaissables et les charges décaissables générées sur la période étudiée (sur la durée de vie du projet).

Le (la) collaborateur(trice) doit évaluer l'ensemble des dépenses liées au projet d'investissement :

1. Détermination du résultat avant impôt :

Recettes générées par le projet (augmentation des ventes)

- Achats de matières premières
- Charges de personnel (embauche de nouveaux salariés)
- Dotation¹ aux amortissements liés à l'acquisition d'immobilisations
- Intérêts prélevés sur l'option d'emprunt

2. Calcul du montant de l'impôt : $\frac{1}{3}$ du résultat avant impôt

3. Détermination du résultat après impôt :

Résultat avant impôt

- Montant de l'impôt

4. Détermination de la capacité d'autofinancement (Cash-flow du projet ou flux de trésorerie)

Résultat après impôt

- + Dotation aux amortissements liés à l'acquisition d'immobilisations
- Coût d'acquisition d'immobilisations
- + Variation du besoin en fonds de roulement² dû à l'investissement en début de période
- + Valeur résiduelle des immobilisations (valeur de revente des investissements)
- + Récupération du besoin en fonds de roulement en fin de période

¹ C'est une charge décaissée et non décaissable pour la détermination du résultat et donc de l'économie d'impôt.

² Pour fonctionner, une PME a besoin de trésorerie et doit faire face aux décalages de règlement (liés au paiement des fournisseurs et règlement des clients) et tout investissement a pour effet automatique une augmentation de l'activité : cela représente le besoin en fonds de roulement d'exploitation.